

Se prendre au jeu

L'éducation de l'enfant en bas âge est globale et permanente, c'est un moyen naturel pour comprendre et apprendre. Le jeu est l'élément le plus complet afin de jalonner l'évolution fonctionnelle, intellectuelle et psychique de l'enfant. Les activités de loisir enfantines sont en quelque sorte des compensations à sa situation de dépendance vis-à-vis de l'adulte.

Par Matthias Lefebvre & Anael Maulay, Agence Espace Libre

29 NOVEMBRE 2014

Il vit sous l'égide de cette dépendance et, si son rôle est en quelque sorte d'apprendre à obéir, il utilise la puissance de son imaginaire pour mettre en scène les situations qui l'ont troublé afin de les résoudre à sa manière, par le jeu. En effet, le temps du loisir est le temps où il forme sa personnalité, où il s'exprime, où il prend conscience de lui-même. Ainsi, les espaces publics devraient être plus aptes à contribuer à l'expression de ce besoin vital chez les enfants.

Les besoins de l'enfant sont simples. Il ne demande que du temps, des espaces, des outils afin de jouer pour le simple bonheur de se distraire. Il ne sollicite que des occasions de s'amuser de manière bruyante, agitée, énergique et vive. Il n'exige que diverses opportunités de relever des défis physiques et de courir des risques. Ses demandes simples traduisent un processus plus complexe et spontané de développement essentiel de l'enfant en bas âge. Les enfants se façonnent à travers l'exercice du jeu, car sans lui ils ne peuvent réaliser leur capacité d'action corporelle, spatiale et sociale.



© Espace Libre

ludique et logique, l'auto-déterminisme social et affectif, la pensée créative et flexible, la création d'une culture propre. Il y a donc, en premier lieu, à éduquer les adultes afin qu'ils n'entravent pas les jeux de l'enfant.

Lorsque l'enfant est dehors, il n'adopte pas la même manière de jouer qu'en intérieur. D'autres activités sont possibles. Les espaces extérieurs, pour l'enfant, sont propices à la créativité surtout quand des éléments naturels, même les plus fins, composent l'environnement du jeu. L'espace extérieur est une source intarissable d'éléments multisensoriels riches et diversifiés, des éléments disparates que l'enfant peut manier, arranger et assembler à ses propres fins. Le dehors sollicite de manière naturelle les capacités d'observations. L'enfant examine son environnement changeant : le temps qu'il fait, le temps qui passe, le temps qu'il va faire. Il remarque les subtilités du climat, les variations de température, les variations de lumières, les variations de l'humidité. Il fait des trouvailles, les trie par grandeur, les range par couleurs, imagine les moyens de les utiliser, parle pour les troquer, les distribue à d'autres.

Les espaces extérieurs sont propices pour l'enfant dans sa compréhension du monde. Ils permettent d'apprendre à reconnaître et à maîtriser les éléments potentiellement dangereux. C'est par la pratique de surfaces brutes et irrégulières, la marche sur des supports de textures différentes, la rencontre d'êtres vivants insolites que l'enfant va apprendre à améliorer sa force physique, son sens de l'équilibre, sa coordination, ainsi qu'à développer sa confiance en soi. La possibilité de fréquenter des espaces extérieurs est donc une manière d'apprendre, mais aussi une manière de prévenir de certains problèmes de santé majeurs de notre époque. Être dehors permet de sortir des espaces intérieurs qui contiennent un plus grand nombre de polluants nocifs pour l'enfant.

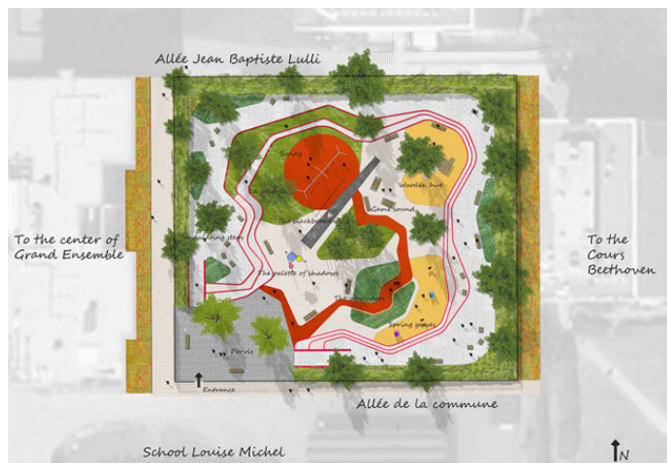
Tous les actes de l'enfant, courir, sauter, grimper, bouger, poursuivre, discuter, négocier, sont des activités qui permettent un développement global de la motricité et du psychisme, un prérequis très important, car il est à la base d'une acquisition de la psychomotricité fine et des apprentissages scolaires. Le jeu permet à l'enfant d'acquérir des compétences peu mises en valeur par les méthodes d'enseignements classiques, comme la croissance physique, le comportement



© Espace Libre

Il semble important de proposer un nouvel élan dans l'aménagement d'espaces publics extérieurs consacrés à l'exploration, la découverte, l'apprentissage, à la liberté de jeu des enfants. Les espaces de jeux se sont retrouvés dans les lieux les moins accueillants, repoussés par un système urbanistique mettant la circulation automobile au centre des préoccupations de la ville moderne, transformant l'ensemble du territoire de jeu. Cette évolution de la morphologie urbaine s'est accompagnée d'un renforcement des normes sécuritaires produisant des aires de jeux où les besoins des enfants ne sont que trop partiellement satisfaits.

Notre approche dans les aires de jeux, et en particulier sur celle d'Alfortville, s'est appuyée sur cette perception de l'enfant en bas âge (0-4ans). Nous avons souhaité donner aux enfants une totale appropriation de l'espace et de liberté. L'enjeu était d'offrir aux enfants un espace de découverte où les sens des enfants pourraient être mis en jeu.



© Espace Libre



© Espace Libre

Le travail d'analyse et de recherche concernant la pédagogie de l'enfant ainsi que sur sa perception de l'espace nous ont permis d'élaborer un programme mettant en valeur un espace dédié à la petite enfance. L'espace généreux de près de 1900m², mais néanmoins soucieux de tous les détails, se décompose en trois parties : une placette, une zone surélevée pour les adultes, une zone centrale décaissée pour les enfants. La topographie du site se compose d'une multitude de micros dénivelés (marches filantes colorées de rouge, pentes, creux, etc.), de matériaux contrastés (béton désactivé, sol souple, enrobé, pelouse), colorés (rouge, beige, bleu, jaune, vert, marron, etc.), aux textures changeantes (dure, moue, molletonnée, etc.), aux végétaux abondants (arbres, arbustes, graminées, vivaces, etc.) permettant à l'enfant d'évoluer dans un environnement stimulant pour lui.

C'est en créant un espace varié que nous avons finalement conçu une aire de jeu pour les plus jeunes enfants. A ce jour, cette aire de jeux est l'un des plus vastes espaces publics ludique dédié à la plus petite enfance : 2-4 ans.



© Espace Libre



© Espace Libre

« Sauter, grimper, se cacher, se balancer, tourner autour, se poursuivre, se bousculer sont des jeux recensés et connus. Termes limitatifs, car le jeu c'est aussi la prise de possession de la terre, du feu, du végétal, de la lumière, des odeurs, des couleurs... de l'espace de l'enfant. C'est aussi créer, imaginer, reconstruire à sa façon le monde environnant, c'est l'apprentissage de soi-même et des autres. » (Jacques Simon). Afin que l'enfant puisse prendre possession de toutes les composantes de l'espace, la terre, le végétal, la lumière, les odeurs, les couleurs, le son, l'aire de jeux regroupe du mobilier sifflant jouant avec les sons, du mobilier transparent jouant avec la lumière, et une palette végétale jouant avec les sens. Celle-ci est endémique et a été imaginée et composée comme le Piano d'un parfumeur. La collection de végétaux permettra, à l'enfant en bas âge, d'éveiller ses sens par le toucher avec les nombreuses graminées (*Panicum*, *Imperata*, *Spodiopogon*), l'odorat avec la lavande, l'origan et la verveine, et le goût avec la sauge, la menthe et le thym.



© Espace Libre



© Espace Libre



© Espace Libre

La responsabilité des aménageurs du territoire est réellement en jeu, car ils ont conduit à l'appauvrissement des lieux de l'assouvissement d'un besoin vital chez l'enfant. L'aménageur se doit de défendre l'espace public permissif, tant en terme de qualité que de quantité, afin d'agencer sans pour autant dicter les comportements du jeu de l'enfant. Il convient dans une politique en faveur de l'enfant de proposer un renouveau de ces aires de jeux. Les aménageurs se doivent d'affecter les lieux qui, morphologiquement, seront les plus propices à l'installation en toute sécurité des enfants. Ceux-ci, s'ils sont bien pensés, permettront à l'enfant d'assouvir la richesse de ses besoins dans une mise en danger toute relative afin de vivre et grandir dans des espaces ne recelant pas trop de risques et ne nécessitant pas une constante surveillance de la part des adultes. Ces aires de jeux devront, dans leurs formes, offrir une multitude de lieux propices à l'isolement, à la détente, à la rencontre, à l'étonnement, à l'action, à l'observation, le tout intégré de manière à ne pas contraindre l'esprit créatif de l'enfant.

Parcs, squares, jardins, boulevards, avenues, rues doivent être reconquis par le jeu. Chaque espace doit être propice à l'épanouissement de chacun dans une tolérance permettant à tous d'exprimer ses besoins. Les espaces de jeux urbains aménagés pour la distraction de l'enfant se doivent de permettre un ensemble d'activités polyvalentes, simultanées et consécutives. Ils doivent donner le moyen, par l'accessibilité à tous les âges sans être aménagés pour tous les âges, de créer des rencontres entre les générations. Les espaces de jeux, sur l'emprise du tissu urbain, prendront la forme d'alcôves libres de toutes contraintes et seront alloués seulement à la distrac-

tion et au jeu. Il conviendra de les faire naître dans la concertation et la participation des principaux intéressés, les enfants.

L'art peut répondre à cette production d'espaces, permanents ou éphémères, en valorisant les processus de création, le plaisir de l'expérimentation ainsi que l'oubli du résultat obligatoire. L'approche de la création d'espaces de jeux permet, dans la pratique de l'art, de relier l'enfant à la culture de manière douce. L'évolution du processus, dans la production de formes artistiques utilitaires pour le jeu, permet à l'enfant de se projeter dans un cycle vital associé à la temporalité de la vie et de sa disparition. L'intégration de la nature ne doit pas être omise, car les cycles de la végétation sont des indications très importantes pour la compréhension des forces qui forment l'univers de l'enfant.



© Espace Libre



© Espace Libre



L'AUTEUR

Matthias Lefebvre & Anael Maulay, Agence Espace Libre

Matthias Lefebvre et Anael Maulay sont paysagistes au sein de l'agence de paysage Espace Libre à Rouen
www.espace-libre.fr

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Matthias Lefebvre & Anael Maulay, Agence Espace Libre, *Se prendre au jeu*, Openfield numéro 4, Novembre 2014

<https://www.revue-openfield.net/2014/11/29/se-prendre-au-jeu/>